KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Soliha du Tarn

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Soliha du Tarn
163, avenue François Verdier - 81000 Albi

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Soliha du Tarn

163, avenue François Verdier - 81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de l'Association Soliha du Tarn,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Soliha du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 12 juin 2023

KPMG S.A.



Laurent Combes
Commissaire aux comptes

Actif

			Exercice au 31/12/2022			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2021
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial (1)				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	85 083	84 759	324	654
		Autres immobilisation incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	85 083	84 759	324	654
	Immobilisations corporelles	Terrains	140 238		140 238	140 238
		Constructions	6 410 397	4 489 165	1 921 232	2 073 532
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	1 413	1 413		
		Autres immobilisations corporelles	270 796	242 091	28 705	29 852
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations corporelles en cours	260 685		260 685	37 653
		Avances et acomptes				
		TOTAL	7 083 528	4 732 668	2 350 860	2 281 274
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0	0	0	0
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés	15 846		15 846	15 246
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 983		2 984	2 983
		TOTAL	18 828	0	18 829	18 228
		TOTAL I	**7 187 440**	**4 817 427**	**2 370 013**	**2 300 156**
	Stock et encours		0	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commande					0
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	245 182	79 374	165 808	303 053
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	249 377		249 377	65 947
		TOTAL	494 559	79 374	415 185	369 000
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	898 773		898 773	1 022 520
		Charges constatées d'avance (4)	3 349		3 349	2 804
		TOTAL	902 121	0	902 121	1 025 324
		TOTAL II	**1 396 680**	**79 374**	**1 317 306**	**1 394 323**
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**8 584 119**	**4 896 801**	**3 687 319**	**3 694 480**
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres – Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv, biens renouvelables)	1 036 780	1 032 346
Fonds propres – Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Fonds propres	Ecarts de réévaluation	0	0
Fonds propres – Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Réserves		
	Autres		
Fonds propres	Report à nouveau		
	Excédent ou Déficit de l'exercice	**3 833**	**4 435**
	Situation nette	*1 040 613*	*1 036 780*
Fonds propres	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	573 713	597 682
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	TOTAL I	1 614 327	1 634 462
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL I bis	0	0
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	0	0
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	597 633	489 734
	TOTAL PROVISIONS III	597 633	489 734
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	144 074	184 382
	Emprunts et dettes financières divers (2)	876 193	971 128
	Avances et acomptes reçus (3)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 773	68 702
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	221 660	218 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 706	
	Autres dettes	122 862	127 147
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	41 089	
	TOTAL IV	1 475 358	1 570 283
	Ecart de convertion passif (V)		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	3 687 317	3 694 479
Renvois	(1)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2)Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		
	Dettes sauf (3) à moins d'un an		
Engagements reçus			

Compte de résultat

		31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations	2 385 045	2 235 176
	dont parrainages		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Production stockée		
	Production immobilisée	42 900	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		340
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	283 699	269 267
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	373	1 645
	Total des produits d'exploitation I	2 712 017	2 506 429
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	675 423	667 327
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	166 150	165 650
	Salaires et traitements	1 031 464	961 639
	Charges sociales	369 066	336 288
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	177 221	184 970
	Dotations aux provisions	343 273	235 420
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	55	71
	Total des charges d'exploitation II	2 762 652	2 551 366
	Résultat d'exploitation (I-II)	- 50 634	- 44 937
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 060	1 483
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers III	3 060	1 483
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	11 208	12 046
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières IV	11 208	12 046
	Résultat financier (III-IV)	- 8 148	- 10 562
	Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	- 58 783	- 55 499
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail :		
	mobilier		
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	12 773	1 960
	Sur opérations en capital	60 285	82 484
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels V	73 059	84 443
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	9 877	24 030
	sur opérations en capital	-	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles VI	9 877	24 030
	Résultat exceptionnel (V-VI)	**63 182**	**60 413**
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)	566	479
	Total des produits (I+III+V) XI	2 788 136	2 592 356
	Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII) XII	2 784 303	2 587 921
	Excédent ou Déficit (XI - XII)	**3 833**	**4 435**

Evaluation des contributions volontaires en nature	Contributions volontaires	Bénévolat		
		Prestations en nature		
		Dons en nature		
	Charges	Secours en nature		
		Mise à disposition de biens et services		
		Prestations en nature		
		Personnel bénévole		

Association SOLIHA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Stock en cours	4
2.1.6	Immobilisations financières	4
2.1.7	Créances	5
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds propres	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	8
2.2.4	Etat des dettes	9
2.2.5	Charges à payer	9
2.2.6	Produits constatés d'avance	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	10
3.3	Transfert de charges	10
4	Autres informations	11
4.1	Engagements hors bilan	11
4.1.1	Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés	11
4.1.2	Dettes garanties par des sûretés réelles	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	85 082			85 082
Immobilisations corporelles				
Terrains	140 238			140 238
Immeubles propriété	3 810 055		29 084	3 780 971
Immeubles Bail	2 593 136	36 290		2 629 426
Mobilier et Matériel	255 970	16 239		272 209
Immobilisations financières	18 227	600		18 827
Immobilisations en cours	37 653	223 032		260 685
TOTAL	6 940 361	276 161	29 084	7 187 438

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	84 428	331		84 758
Immobilisations corporelles				
Immeubles propriété	2 331 265	87 639		2 418 904
Immeubles Bail	1 998 396	71 866		2 070 262
Mobilier et Matériel	226 118	17 385		243 503
Immobilisations financières				
TOTAL	4 640 207	177 221		4 817 427

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immeubles sont enregistrés au prix de revient majoré des éventuels intérêts dus pendant la période de construction. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût de revient.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
Frais prolongation bail Issards	7 206
Renault Clio	11 990
Matériel informatique	3 104
Mobilier bureau	1 145

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Immeubles en propriété	Linéaire	10 - 40 ans
Immeubles en bail	Linéaire	10 - 30 ans
Matériel et Mobilier	Linéaire	3 - 10 ans

2.1.5 Stock en cours

Evaluation suivant le pourcentage de réalisation.

L'évaluation est faite au prix de vente sur lequel nous pratiquons un abattement de 20% correspondant aux frais de structure.

2.1.6 Immobilisations financières

2.1.6.1 Principaux mouvements

Les immobilisations financières correspondent à des participations de SOLIHA dans le capital de HSP 81 SA UES et d'ABELHA (participation le 6/10/22 de 600 €)

2.1.6.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
			Brute	Nette				
Hsp 81 SA UES		24%	15 245	15 245	-	1 104 494	114 573	Néant
SAS ABELHA		16,66%	600	600		-	-	Néant

2.1.6.3 Créances rattachées à des participations : Principaux mouvements

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	245 182	165 808	79 374
Autres	249 377	249 377	
TOTAL	494 559	415 185	79 374

L'analyse des comptes clients (principalement les locataires) est réalisée de façon individuelle.
Une provision est constatée lorsque le risque de non-recouvrement de la créance est avéré.

2.1.8 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
OPAH Sor et Agout	11 565
Indemnités CPAM et Prévoyance HUMANIS	1 666
CAF Non décence	4 520
CAF Pale	2 100
Action logement Accompagnement 2022	6 600
CAF SLOJ 2022	5 000
CC Carmausin Gestion aire	99 750
CD PIG	20 370
Honoraires AIS	4 514
CD Médiation AIS	12 000
C2A Solde Aire Albi 2022	23 667
DDETSPP Réinstallés	25 083
DDETSPP IML Ségur	1 977
TOTAL	218 812

2.1.9 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
SAGE Maintenance	349
Equasys EBP	1 293
Sage Financement	371
Lefebvre	399
ECI BAT	409
ASH	76
La dépêche	314
CAD Concept	137
TOTAL	3 349

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

2.2.1.1 Tableau de variation fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 032 345	4 435		1 036 780
Résultat	4 435	3 833	- 4 435	3 833
Total	1 036 780	8 268	- 4 435	1 040 613

2.2.1.2 Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Subventions brutes	2 633 078	36 317		2 669 395
Amortissements	- 2 035 397	- 60 285		- 2 095 682
Subventions nettes	597 681	- 23 968	-	573 713

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprises de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Prud'hommes	24 800			24 800
IDR	106 934	99 899		206 833
PGE	358 000	164 000	156 000	366 000
TOTAL	489 734	263 899	156 000	597 633

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée en fonction de l'âge de l'ancienneté des salariés et de leur probabilité de rester employé de l'association jusqu'à l'âge de la retraite. Le calcul de cette provision a été actualisé en 2022 suite au changement de CCN. La nouvelle CCN applicable est celle de l'Habitat accompagné avec un nouveau mode de calcul pour la provision indemnité retraite. Principales hypothèses retenues : âge des départs 62 ans

La provision pour gros entretiens inclus la charge prévisionnelle de travaux à réaliser pour l'entretien des logements sur 5 ans.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exerice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
				-	-
					-
TOTAL					

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	144 074	144 074		
- à plus de 2 ans à l'origine	802 186	74 027	257 625	470 534
Emprunts et dettes financières divers	74 007	74 007		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 773	65 773		
Dettes fiscales et sociales	221 660	221 660		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 706	3 706		
Autres dettes	122 862	122 862		
Produits constatés d'avance	41 089	41 089		
TOTAL	1 475 357	747 198	257 625	470 534

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
KPMG	11 770
Charges de personnel	50 000
Assurance MO Verspiren 2022	272
Action logement Échéance 12	9 034
Honoraires Reynaud El Houari	2 118
TOTAL	73 194

2.2.6 Produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant
Matmut / Incendie	41 089
TOTAL	41 089

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Transferts de charges d'exploitation	71 754
Reprise sur provision	211 944
Production immobilisée	42 900
Variation de production en cours	-

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	6
Non cadres	25
TOTAL	31

3.3 Transfert de charges

Transfert de charges	Montant
Frais de personnel	71 754
Assurances	-
Divers	-
TOTAL	71 754

4 Autres informations

4.1 Engagements

4.1.1 Emprunt auprès des organismes bancaires engagement donnés

Au 31 décembre 2022, l'engagement se décompose comme suivant :

Caution pers Morale (convention) pour un montant de 127 004.68 € de REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE (prêt 192576E)

Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 390 000€ (prêt 077974E).

4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènement significatif